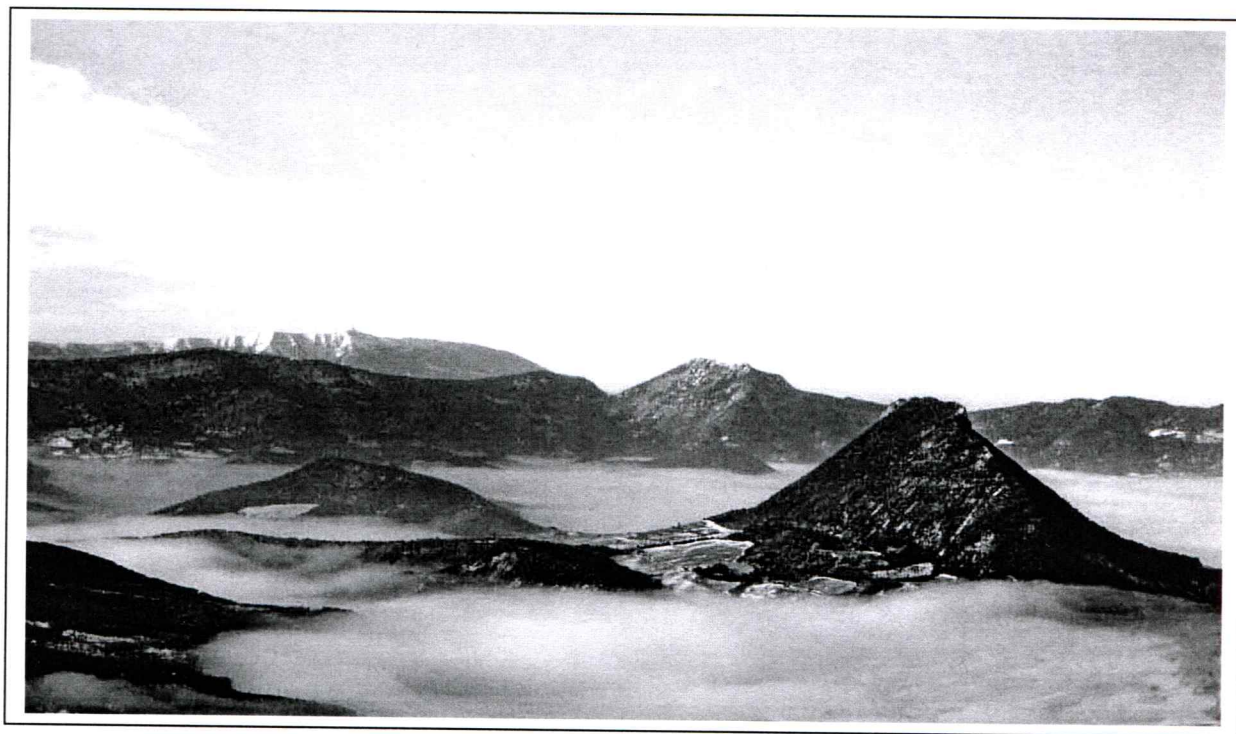


L'EPINE

La Gazette municipale

Numéro 27

février 2004



Risou dans la brume.

Dans ce numéro :

- CR conseils du 06/02/2004
- Divers : loto école ; réunion peintres ; Rallye entraînement.
- A propos du don de moelle osseuse.
- Le coin du gourmandas !

Compte –rendu conseil du 06/02/2004

Travaux école : Présentation des devis.

1, Fermeture du Préau.

Après lecture des devis ,plusieurs aménagements sont demandés par rapport à l'étude initiale.

2,Toilettes à l'intérieur de la première salle .

Comme pour le préau diverses modifications sont apportées au projet en conseil.

En conséquence le conseil décide de convoquer l'entrepreneur samedi 7/02 pour lui préciser les modifications dans les travaux à réaliser.

Travaux qui devraient commencer la semaine 7.

Vote des subventions 2004 :

Comme toutes les années , la commune alloue des subventions aux associations locales.

Pour 2004 en l'absence de demandes particulières la grille 2003 est reconduite à l'exception de la subvention au rallye neige et glace .

- Foyer rural de L'Epine (avec la journée des peintres et le trimelage).	1200 €.
- Comité des fêtes de L'Epine.	610 €.
- SPA des Hautes –Alpes.	122 €.
- FSE collège de Serres	460 €.
- Aide ménagère Serres.	300 €.
- Coopérative scolaire de L'Epine	762 €.
- MJC de Serres	335 €.
- Association des pompiers de Serres	228 €.
- Petite boule de L'Epine	305 €.
- Divers	2000 €.

Captage d'eau source de la perdrix.

Lecture de la lettre du maire de Montclus , mettant en cause les travaux effectués lors du captage de la source de la Perdrix (réfection de l' aqueduc sur le chemin) , dans le tarissement de la source de M° Gustave Abert.

Le conseil, à défaut de retrouver la source .., renouvelle sa proposition de fournir de l'eau de "la perdrix " à M° G Abert , charge à la commune de Montclus de procéder aux travaux de raccordement. Une lettre dans ce sens va être adressée à la mairie de Montclus.

Questions diverses.

-Le chemin de l'aire du château , côté village , devant le clocher, a un problème de mur de soutènement qui est en train de s'effondrer. Une recherche va être faite sur l'ancien cadastre pour savoir si ce mur est dans le domaine public ou privé.

-L' appartement de la poste et les toilettes de la mairie présentent des traces d'humidité ;Il va être demandé à l'entreprise qui va réaliser les travaux du préau de contrôler l'état des éverites de sous- couche sur la toiture.

-Le plan cadastral de la tour va être fourni au service d'archéologie , et le début des travaux de fouille serait possible le 15 avril.

-Les registres d'état civil doivent être reliés. Acceptation d'un devis de 219 € pour relier les années 1963 à 1972 .

- Demande d'un commerçant ambulant (pizzas) pour un emplacement lors des festivités. Réponse négative du conseil , par rapport à la concurrence avec l'auberge communale.
- Lecture du courrier du ministre des transports à Mme Martinez sur l'autoroute A51... il passe toujours à l'est de Gap...!
- Demande de l'association des jeunes agriculteurs pour exonérer sur 5 ans les jeunes agriculteurs de taxe foncière. Ce problème sera examiné au cas par cas par le conseil.
- Une demande de la responsable de la bibliothèque (C Basset), qui souhaite déplacer la salle de bibliothèque dans l'ancienne salle de classe .Voir si cela est possible par rapport à la garderie , réponse au prochain conseil.

Divers.

- Le loto des écoles à eu lieu le dimanche 1 février à Montmorin. Tout s'est très bien passé il y avait 104 joueurs / euses et l'école de L'Epine à reçu 306 € et 40 cts ...
- La soirée de reprise de contact pour les peintres dans la rue (Jackie) s'est déroulée le samedi 31/01 .De la convivialité autour de délicieuses préparations culinaires.



-Le rallye de Monte Carlo.

Il y avait du monde le vendredi 23 janvier pour voir les bolides dans le col des tourettes. Dommage qu'ils passent trop vite



En parlant de rallyes, il y a souvent sur la route du Serre de la Robe des essais menés par diverses écuries ou des manufacturiers. Le dernier en date était l'écurie Irlandaise Bolland car qui était venue régler sa Subaru une semaine avant le Monte Carlo.

La question que se pose bien des Epinois est de savoir comment se régulent ces essais sur une route "normale". **Michel Mouttet** était au pied du col et a bien voulu me renseigner sur ces pratiques. En fait l'organisation de ces journées est le travail de EUROPEAN SPORT COMMUNICATION(ESC), qui est sollicité par les écuries qui participent au championnat du monde des rallyes, pour mettre à disposition des tronçons de routes fermées à la circulation. ESC dépose des demandes d'autorisations de fermeture de routes auprès des gestionnaires de voiries. Plusieurs routes sont donc proposées aux écuries. Le choix de la route est défini en fonction des conditions météo par l'ingénieur responsable de l'écurie.

Le tronçon de route choisi est alors, conformément aux arrêtés, interdit à la circulation et au stationnement des véhicules et des piétons pour des périodes d'environ 20 minutes. Une dizaine de fermiers volontaires, équipés de radios sont postés **partout** où un accès possible à la voie concernée est possible, de façon à gérer en toute sécurité la circulation des usagers de la route et le déplacement des riverains. Tous ces déplacements sont suivis par radio par les fermiers, notés par écrit et ce n'est que lorsque ces derniers déclarent la route libre que la voiture de course peut rouler.

Un gros travail de préparation, et de la présence sur le terrain pour ces amoureux du sport automobile.



A propos du don de moelle osseuse.

Nous connaissons tous des enfants, des parents, des amis qui attendent dans l'impatience une greffe de moelle osseuse. Bien souvent, on ne sait pas très bien en quoi consiste cette greffe... et en plus on ne sait pas comment faire, on ne connaît pas le processus qui permet de donner. ..

Moelle épinière et moelle osseuse !

Il ne faut pas confondre la moelle épinière et la moelle osseuse.

La moelle osseuse est un organe diffus localisé au niveau des os en général mais surtout des os du bassin, des vertèbres, des fémurs, des humérus et du sternum. Elle est le lieu de naissance et de maturation des différents éléments du sang qui sont

- Les globules rouges qui apportent l'oxygène.
- Les globules blancs qui défendent l'organisme contre les microbes
- Les plaquettes qui permettent la coagulation du sang.

Toutes ces cellules sont issues de cellules dites cellules souches.

La moelle épinière a le rôle de conduction de l'influx nerveux. Elle est située dans la colonne vertébrale. **Elle n'est pas touchée lors d'un prélèvement de moelle.**

Qu'est ce que le don de moelle osseuse ?

“Un engagement volontaire et désintéressé”

C'est le prélèvement de la moelle par un médecin préleveur : le prélèvement se fait en plusieurs ponctions pratiquées dans les os du bassin sous anesthésie générale, le prélèvement est bien supporté, la moelle est regenerée en quelques jours, la quantité de cellules du sang fabriquées par la moelle ne diminue pas.

Qui peut donner sa moelle osseuse ?

Tous les donneurs en parfaite santé (sans contre indication à une anesthésie générale) de 18 à 60 ans, **l'inscription cependant n'est possible que jusqu'à 50 ans.**

Qui a besoin d'une greffe de moelle osseuse ?

Ce sont des malades dont la moelle osseuse ne fonctionne plus du tout (aplasie) ou fabrique des cellules cancéreuses (leucémie). Pour eux la greffe d'une moelle osseuse saine après la destruction totale de la leur, représente souvent le seul espoir de guérison. Cependant pour que la greffe réussisse il faut que les antigènes tissulaires du donneur soient le plus identiques possibles à ceux du malade.

Comment trouver un donneur identique à chaque malade ?

Il s'agit tout d'abord de déterminer l'identité du donneur, son groupe **HLA** “carte d'identité moléculaire” de toutes les cellules du corps. Il existe dans la population un très grand nombre de groupes HLA différents, d'où la difficulté de trouver un donneur compatible. Il faut donc grouper et inscrire le plus de donneurs possibles.

Les donneurs sont inscrits sur un fichier national (France- Greffe de Moelle). *(Le fichier français compte 114120 donneurs, dont 59 % de femmes et 41% d'hommes. L'âge moyen des donneurs est de 43 ans. Pour améliorer les résultats des greffes et donc venir plus efficacement au secours des malades **il est urgent de recruter plus d'hommes et de rajeunir la moyenne d'âge du fichier**).*

C'est aussi la raison pour laquelle par définition **on ne peut pas demander à s'inscrire pour un seul malade.**

Par principe ce don est anonyme : le donneur est identifié par un numéro. La recherche de donneurs pour un receveur est faite informatiquement. Pour multiplier les chances, les fichiers européens et Nord américains (USA/Canada) sont connectés ce qui représente un potentiel de plusieurs millions de donneurs interrogés pour chaque malade.

Donnerez- vous votre moelle osseuse ?

Oui, si vous êtes le donneur le plus compatible avec le malade. La recherche de compatibilité se fait en plusieurs étapes : vous pourrez ainsi être convoqué pour une nouvelle prise de sang (pour préciser votre groupage ou pour une mise en culture de vos cellules avec celles du receveur) .

Il y a un prélèvement de moelle lorsque ces différentes étapes ont permis de déterminer quel était le meilleur donneur pour le receveur.

Quand un donneur est sélectionné pour un don, il est retiré du fichier , il sera libre de se réinscrire ou pas un an après. Du point de vue médical on peut donner plusieurs fois sa moelle : l'inscription sur le fichier national n'empêchera pas un donneur de donner à un membre de sa famille si besoin.

Comment s'inscrire ?

" Un engagement pour autrui."

Après avoir bien réfléchi à l'engagement que cette inscription implique, en renvoyant le formulaire de consentement au don de moelle (disponible au secrétariat de la mairie de L'EPINE) ainsi que le premier questionnaire médical succinct rempli et signé au :

*Secrétariat des donneurs de moelle osseuse EFS Rhône Alpes site de Grenoble
38701 La Tronche. **04.76.42.94.30 ou 04.76.42.94.60.***

Vous aurez alors un rendez-vous pour un examen médical et une prise de sang pour les différentes analyses. Et vous serez inscrit alors sur le fichier national.

Il est possible de se faire inscrire aussi au centre de transfusion sanguine le plus proche, *EFS Alpes –Méditerranée.* **04.91.18.95.00.**

Ou auprès de :

France –Greffe de moelle. Hôpital St Louis. BP10.75462 Paris cedex 10.

**DONNER UN PEU DE SA MOELLE OSSEUSE C'EST APPORTER UN PEU D'ESPOIR
DE GUERISON A UN MALADE .**

DEVENEZ DONNEUR DE MOELLE OSSEUSE !

Redaction JM Reynaud

Le coin du gourmandas !

Ce mois -ci le gâteau au chocolat de *Thérese*.

Ingrédients ;

- *125 gr de beurre
- *125 gr de chocolat pâtissier
- *4 œufs
- *80 gr de sucre en poudre
- *125 gr de poudre d'amande
- *Une pincée de bicarbonate (pourquoi tu tousses ?)

Pour le glaçage ;

- *150 gr de chocolat blanc
- *60 gr de crème fraîche.

Préparation ;

- 1/Faire fondre au bain-marie le chocolat noir avec le beurre, bien mélanger.
- 2/Mélanger les jaunes d'œuf avec le sucre .
- 3/Mélanger les deux préparations ,ajouter délicatement les blancs montés en neige , la pincée de bicarbonate ...et la poudre d'amande !
- 4/Faire cuire dans un moule beurré à 180° , 30 à 40 minutes.
- 5/Démouler et glacer avec le mélange chocolat blanc + crème (fondu).

Le plus ..

Servir avec une crème anglaise et des poires sarteau confites.

C'est très bon !